



## Les vieux chevaux : des parias ?

Vendredi 11 septembre 2015 – N°90



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

L'inquiétude née d'un manque de partants dans un certain nombre de courses au galop n'est pas nouvelle. Forcément, beaucoup des courses de haut niveau sont creuses. Le phénomène s'est étendu aux épreuves du haut de l'alphabet (A, B et D) en plat et de bon niveau en obstacle, et n'épargne plus des épreuves plus modestes, y compris les réclumeurs ou les handicaps des catégories moyennes.

Après les ventes de yearlings d'août, le cycle des ventes plus nationales s'ouvre la semaine prochaine à La Teste avec Osarus. Chacun a pu faire son analyse des tendances du marché haut de gamme. J'ai proposé la mienne la semaine dernière. Le sujet que je veux évoquer ici est étonnamment lié à l'analyse que certains font des ventes de jeunes chevaux : il m'arrive souvent d'entendre qu'il faut pousser les chevaux d'âge vers la sortie afin d'encourager leurs propriétaires à acheter des yearling ou des deux ans supposés porteurs de plus d'espoir. Le système des vases communicants...

### Les propriétaires – tous les propriétaires – méritent respect et soutien

La question du nombre de partants dans les courses Premium, et sa conséquence directe sur la recette

est évidente : en marginalisant certaines catégories de chevaux et en incitant les propriétaires à les retirer de l'entraînement, on influe directement sur les partants. La conjoncture actuelle, la fiscalité française confiscatoire, et les charges qui pèsent sur les propriétaires doivent conduire à n'utiliser ce levier qu'avec une extrême prudence.

Il n'est pas illégitime d'encourager les propriétaires à acheter des chevaux d'avenir, à toujours chercher à améliorer leurs effectifs, à vouloir gagner des courses. Mais si la réflexion s'arrête là, elle est décidément trop simpliste. Car dissuader les propriétaires de conserver leurs fidèles serviteurs par des mesures coercitives (le programme et les allocations) a manifestement un effet unique : les propriétaires se séparent de ces chevaux. Mais déçus (pour ne pas dire écœurés), ils ne réinvestissent pour autant pas dans des jeunes chevaux, et pas souvent dans des yearlings à l'avenir hypothétique.

Première conséquence directe et négative : une réduction progressive du nombre de chevaux à l'entraînement, une chute des partants dans certaines courses, une baisse de recette. Ce sont les conditions d'un début de la spirale de récession.

### Favoriser les investissements mais respecter les équilibres

Si je partage tout à fait l'idée qu'il faut favoriser l'investissement des propriétaires, aider les éleveurs à avoir des clients, encourager les propriétaires à développer leurs effectifs, à l'évidence, les décourager de conserver leurs chevaux serait la plus mauvaise des directions. Organiser les occasions de

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



courir, distribuer des allocations permet aux propriétaires de ne trop perdre (à défaut de gagner) et, surtout entretient leur passion. Ils peuvent alors envisager de temps en temps une nouvelle acquisition. Je crois définitivement beaucoup plus à l'incitation qu'à la sanction. On se tirerait de plus collectivement une balle dans le pied en éliminant les chevaux d'âge, qui sont connus des parieurs et permettent d'offrir non seulement des lots fournis, mais connus, ce qui facilite l'envie de jouer.

Le programme, et pour tout dire l'édifice du Galop tout entier, sont fondés sur des équilibres : équilibre entre les catégories de chevaux (valeurs et générations), équilibre entre les régions, équilibre entre le plat et l'obstacle, équilibre entre les types de propriétaires ou d'éleveurs. Chaque maillon de la chaîne a besoin de l'autre pour exister. Casser l'équilibre serait fragiliser tout l'ensemble et, finalement, chaque catégorie. Croire que pénaliser des propriétaires favoriserait des éleveurs relève de la politique du Sapeur Camember : tous sont embarqués sur le même bateau.

## La disparition progressive des propriétaires

Au moment où les « petits propriétaires », notamment français, se raréfient, il serait évidemment contre-productif de leur montrer la voie de la sortie. Car ce ne serait pas seulement les chevaux qu'on encouragerait à quitter le navire. Les propriétaires aussi, avec des conséquences durables.

Aucun propriétaire n'a bien sûr pour vocation à être propriétaire uniquement de vieux chevaux. L'idée même est loufoque. En revanche, dire à un propriétaire qui, à l'instant « t » a deux vieux chevaux qu'il doit s'en séparer et qu'il va devoir

renouveler son effectif sous peine de se voir fermer le programme et le tiroir-caisse aura immédiatement l'effet inverse.

N'oublions pas, par ailleurs, l'aspect affectif, l'attachement qu'un propriétaire ressent pour un « vieux serviteur » qui lui a apporté du plaisir, des émotions. Pour beaucoup, le commerce et la vente immédiate après une victoire ne sont pas la finalité : les courses doivent rester ce merveilleux théâtre de l'émotion, du respect du cheval.

Enfin, il faut tordre le coup d'une idée reçue qui laisse croire que les chevaux de faibles valeurs et les chevaux d'âge permettent aisément de tirer financièrement son épingle du jeu et de s'installer dans le confort d'une certaine médiocrité. Tout propriétaire et tout éleveur rêve de gagner des bonnes courses, tout propriétaire et tout éleveur rêve d'améliorer ses effectifs, tout propriétaire et tout éleveur rêve de la plus haute marche du podium. Il faut l'y aider et ce n'est pas en le sanctionnant qu'on y parviendra.

Le modèle anglais, qui propose un important programme aux 2 ans de qualité moyenne n'est pas dans notre tradition. Il n'est pas répliquable et l'élevage qui sert les petits propriétaires de chevaux précoces remonte, outre-Manche, à plus d'un siècle. Le circuit court réduit bien sûr globalement les coûts d'entraînement, mais sa contrepartie est – par définition – moins d'effectifs et moins de partants.

Faire évoluer les équilibres, oui, évidemment. Mais les casser en pointant du doigt une catégorie ou une autre, ce serait un péché contre l'esprit.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*